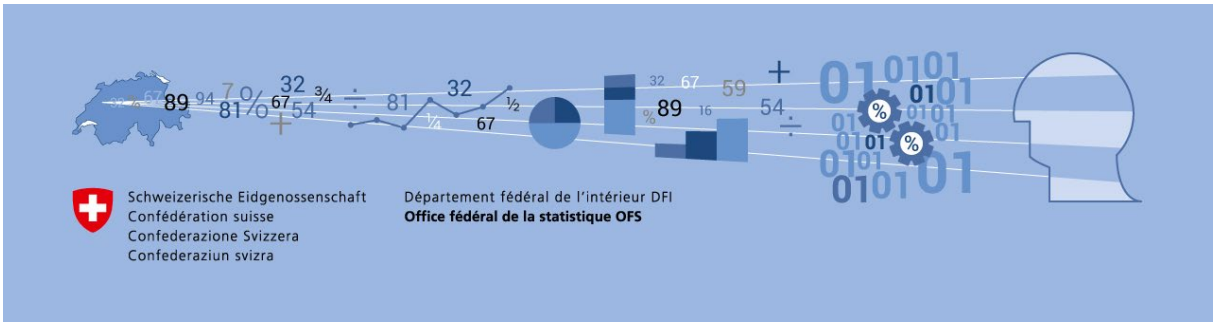


Communiqué de presse

Embargo: 30.9.2024, 8h30

16 Culture, médias, société de l'information, sport

Économie culturelle: nouveaux chiffres sur les travailleurs culturels pour l'année 2023

Fortes disparités salariales chez les travailleurs culturels

La moitié des travailleurs culturels occupent un emploi à temps partiel, 14% cumulent plusieurs emplois et un bon quart exercent une activité indépendante. C'est nettement plus que dans l'ensemble de l'économie. En Suisse, les travailleurs culturels à temps plein gagnaient un salaire médian de 69 600 francs en 2023 alors que leurs collègues à temps partiel touchaient 45 700 francs. Dans ce domaine, une forte disparité est à noter entre les sexes: pour un temps plein, une femme gagnait 78 000 francs alors qu'un homme 98 000 francs. Ce sont là quelques-uns des récents résultats de la statistique de l'économie culturelle de l'Office fédéral de la statistique (OFS) qui contiennent, pour la première fois, des données détaillées sur les salaires.

En 2023, la Suisse comptait 285 000 travailleurs culturels, ce qui représente 5,6% de la population active. Dans la culture, les conditions de travail atypiques sont très répandues: 50% des personnes occupent un emploi à temps partiel (contre 38% de l'ensemble des actifs), 14% cumulent plusieurs emplois (8% dans l'économie en général) et la part des indépendants (27%) est nettement plus élevée que dans l'économie en général (14%). Selon la définition adoptée par l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat), la culture inclut aussi les médias, l'architecture, les jeux vidéo et la publicité, des domaines faisant largement appel à la créativité.

Les travailleurs culturels actifs en dehors du secteur culturel sont ceux qui gagnent le plus

En 2023, les professionnels de la culture gagnaient 69 600 francs (valeur médiane), contre 72 000 francs dans l'économie en général. Ces résultats prennent également en compte les indépendants qui se rémunèrent par le biais de leur propre société. Pour un temps plein (90 à 100%), les travailleurs culturels gagnaient plus que dans l'économie en général (91 000 francs contre 85 500). Les professionnels de la culture sont en général mieux formés: 59% d'entre eux sont titulaires d'un diplôme du degré tertiaire, contre 44% de l'ensemble de la population active. En 2023, les travailleurs culturels exerçant une activité à temps partiel (<90%) affichaient un revenu de 45 700 francs, soit un salaire comparable à celui versé dans l'économie en général (43 600 CHF), sachant que le temps partiel est très répandu dans le monde de la culture.

À temps plein, les personnes qui exerçaient une profession culturelle dans le secteur culturel, telle une musicienne d'orchestre, gagnaient 90 000 francs. Quant aux personnes exerçant une profession non culturelle dans le secteur culturel, tel le comptable d'un théâtre, elles touchaient un revenu légèrement inférieur (86 500 francs). Les travailleurs culturels qui gagnaient le plus sont ceux qui exerçaient une profession culturelle en dehors du secteur culturel (98 000 CHF). Il peut s'agir par exemple d'une graphiste employée par une banque.

Des disparités salariales homme-femme aussi dans la culture

La différence de salaire selon le sexe est marquée chez les travailleurs culturels. En 2023, les hommes gagnaient dans la culture 85 000 francs alors que les femmes 56 700 francs. Cet écart est cependant comparable à celui que l'on observe dans l'ensemble de l'économie (84 500 CHF pour les hommes contre 58 400 CHF pour les femmes). Ces chiffres dépendent fortement du taux d'occupation: comme dans l'économie en général, dans la culture aussi les femmes sont plus nombreuses à occuper un travail à temps partiel (65% des femmes, contre 36% des hommes). Mais même à plein temps, les femmes exerçant une activité culturelle gagnaient nettement moins que leurs collègues masculins (78 000 francs contre 98 000). Cela s'explique en partie par la position hiérarchique: comme pour les autres secteurs de l'économie, les fonctions de cadre dans la culture sont nettement plus souvent occupées par des hommes (par 37% d'entre eux, contre 22% des femmes).

Il existe également des différences selon la nationalité et le passé migratoire: en 2023, les professionnels de la culture de nationalité suisse gagnaient 92 400 francs pour un plein temps, tandis que ceux d'autres nationalités 84 000 francs. On note également un écart salarial entre les travailleurs culturels issus de la migration (86 000 CHF) et ceux qui ne le sont pas (92 700 CHF).

Statistique de l'économie culturelle

La statistique de l'économie culturelle est une statistique de synthèse basée sur plusieurs enquêtes de l'OFS et sur des définitions d'usage en Europe. Les résultats présentés ici, mis à jour ou (dans le cas des salaires) nouveaux, se rapportent à la profession principale des personnes actives et se basent sur l'Enquête suisse sur la population active (ESPA).

Mesurer les salaires dans la culture représente un défi en raison des situations de travail atypiques. Pour la première fois, les données salariales ont été tirées de l'ESPA. Les chiffres correspondent au salaire annuel brut (médian) que les personnes interrogées ont déclaré dans le cadre de leur emploi principal. Ce salaire annuel brut se fonde sur l'estimation donnée par les personnes interrogées et ne correspond pas au salaire réellement perçu. On trouvera plus de détails sur la construction du salaire annuel brut à partir de l'enquête ESPA dans ce document (chapitre 1.1.1.). Les indépendants qui sont employés dans leur propre société, quelle que soit la taille de celle-ci, et qui perçoivent un salaire sont également représentés ici. Ces chiffres ne prennent cependant pas en compte les revenus des indépendants qui ne se versent pas de salaire via leur propre entreprise. Ces revenus sont généralement difficiles à évaluer. Chez les travailleurs culturels, la part de ces indépendants au sens le plus étroit du terme est en baisse constante depuis 2010, et surtout depuis 2021: en 2023, ils représentaient encore un peu plus de la moitié (57%) des travailleurs indépendants dans la culture, et environ 15% de tous les travailleurs culturels. Des travaux sont actuellement en cours pour mieux cerner les revenus perçus par cette catégorie de personnes.

Renseignements
Olivier Moeschler, OFS, section Politique, culture et médias,
tél.: +41 58 463 69 67, e-mail: poku@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

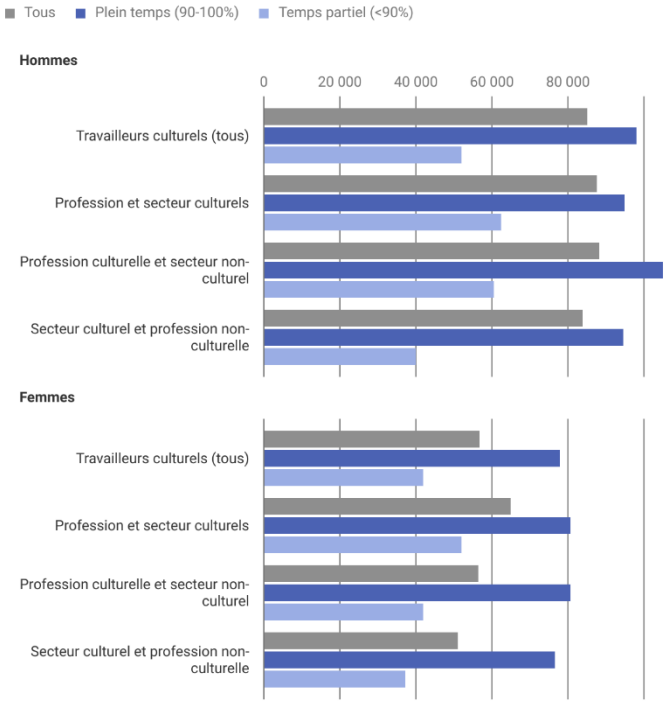
Offre en ligne
Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2024-0389
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

L'Office fédéral de la culture (OFC) a reçu ce communiqué de presse deux jours ouvrables avant sa publication en guise d'information préalable.

Travailleurs culturels: revenu annuel brut selon le sexe, en 2023

Population résidante permanente, valeur centrale (médiane), en francs

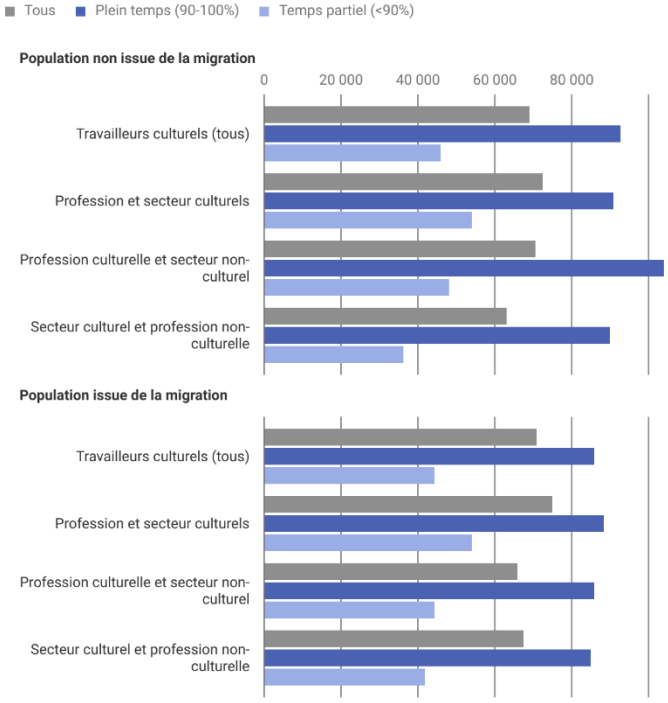


État des données: 30.09.2024
Source: OFS – Statistique de l'économie culturelle, ESPA

gr-f-16.02.07.02h
© OFS 2024

Travailleurs culturels: revenu annuel brut selon le statut migratoire, en 2023

Population résidante permanente, valeur centrale (médiane), en francs



État des données: 30.09.2024
Source: OFS – Statistique de l'économie culturelle, ESPA

gr-f-16.02.07.02j
© OFS 2024